

Des opposants à l'élevage d'Adainville passent à la lettre anonyme...

Une nouvelle étape dans le match opposant ruraux et néoruraux ? Après les actions en justice, cet éleveur des Yvelines a découvert une lettre anonyme. Déposée sur sa table.

Éleveur de vaches à Adainville (Yvelines), Fabien Le Coïdic a découvert une lettre anonyme posée sur la table de sa salle à manger. Son avocat dénonce une forme d'intimidation. (©78actu)
Par [François Desserre](#) Publié le 8 Fév 23 à 7:16



Les premières vaches, des bretonnes pie noire, sont arrivées à la ferme de ses rêves. Sa création. Après des années à monter son projet et une longue bataille judiciaire, **Fabien Le Coïdic** pensait enfin pouvoir se consacrer à son métier d'éleveur à [Adainville](#), dans les **Yvelines**.

C'était sans compter sur l'obstination de certains de ses voisins.

Le 5 février dernier, il s'est aperçu que quelqu'un était rentré chez lui. Et avait déposé une lettre anonyme sur la table de sa salle à manger.

Deux mondes qui s'opposent

L'histoire de Fabien Le Coïdic est celle de deux mondes qui s'opposent : la **ruralité** et la **néoruralité**, si ce n'est une certaine obstination idéologique.

Les premières pages se sont écrites en juin 2020, suite au recours déposé par trois riverains, dont la célèbre éditrice [Odile Jacob](#).

Procédures en référé, Conseil d'État, tribunal administratif... Finalement, en janvier 2022, [la justice avait validé le permis de construire](#) délivré par la mairie de ce village de 761 âmes ; et [tamponné par la préfecture](#).

Les juges, contrairement à ce qu'estimaient les plaignants, ont dit que le projet de Fabien « ne portait pas atteinte au voisinage. » Ils ont aussi écarté la question « des nuisances sonores, olfactives ou sanitaires. »

On pensait le livre terminé. Cette fameuse lettre vient remettre une pièce dans la machine.

Ils ont écrit : « Une ruralité qui n'a plus sa place ici »

Au-dessus de la signature en lettres capitales, VOS VOISINS, Fabien a lu les mots suivants.

« Un retour des vaches représenterait un retour à une ruralité lourde et déplaisante qui n'a plus sa place ici. C'est une forme d'élevage rétrograde et cruelle, destinée à l'abattoir, qui va totalement à l'encontre de l'évolution des mœurs et des consciences vers moins de cruauté, et moins de viande rouge dans les assiettes pour une meilleure santé humaine. »

Extrait de la lettre.

Dans ce courrier, le ou les rédacteurs proposent à Fabien, de faire du foin, d'accueillir des chevaux ou d'installer des moutons « pour le lait (sic). »

Il convient de préciser ici que seule la brebis produit du lait (Ndlr).

« Nous espérons que vous trouverez des options d'exploitation qui s'inscrivent dans l'esprit et l'harmonie de cet environnement », poursuivent-ils.

Tout l'ensemble fait bondir l'avocat de l'éleveur.

Timothée Dufour y constate d'abord une violation de propriété. Il y lit surtout une forme d'intimidation. « Des centaines d'agriculteurs reçoivent des lettres comme ça chaque jour. »

« Ils ont oublié d'où ils venaient »

Et de poursuivre : « **Aujourd'hui, mon client a remporté toutes les procédures. Il est légitime à travailler ici. À défaut d'avoir obtenu l'annulation, certains essaient de passer par d'autres voies. Je ne pense pas qu'il s'agisse des premiers requérants.** »

L'avocat s'interroge et s'inquiète.

Des néoruraux persistent à contester un élevage qui est pourtant essentiel pour notre souveraineté alimentaire. J'y vois un gap entre ceux qui connaissent la terre, et ceux qui ont oublié une réalité : celle de la campagne nourricière. Ces gens-là ont oublié d'où ils venaient. En fait... Ils doivent venir de Paris. J'appelle tous les amoureux de la ruralité, de notre agriculture, à faire bloc derrière Fabien.

Timothée Dufour, avocat de l'éleveur.

Pour lui, la situation est d'autant plus incompréhensible que Fabien a monté « un élevage bio, à taille humaine. Une ferme comme celle-ci, chacun souhaiterait l'avoir au bout de son jardin. »

Pour l'heure, Timothée Dufour n'a pas tranché sur l'attitude à suivre : porter plainte contre X ou laisser filer.